N° 621 - Troisième année — 10 centimes le numéro — Mercredi 21 Mars 19[illegible]

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureaux :
1, Rue de Laboratoire, CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville / Par la Poste

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 2 fr. - Faits-divers la ligne [illegible]
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Société, la ligne 0.50 - Nécrologie à ligne 0 fr.

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 20 mars, 2 heures après-midi :

Ouest

Dans la région abandonnée à l'occupation ennemie, des deux côtés de la Somme et de l'Oise, plusieurs engagements de détachements d'infanterie et de cavalerie se déroulèrent avec grandes pertes pour l'adversaire.

La préparation du champ de bataille choisi dans cette région, rendit nécessaire de rendre inutilisable tout ce qui pouvait être avantageux à l'ennemi, pour ses opérations ultérieures.

Dans la courbe d'Ypres, nos éclaireurs ramenèrent 12 Anglais de leur position.

Entre Lens et Arras, le combat d'artillerie fut vif par moments.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Français dirigèrent après midi et la nuit de violentes attaques contre les positions conquises par nous le 18. Elles furent partout repoussées.

A la hauteur 304, une de nos compagnies poursuivit d'elle-même, l'ennemi qui pliait et lui enleva encore un morceau de tranchée de 200 mètres, dont les occupants, 25 hommes, furent faits prisonniers.

Au cours d'une action habilement menée au Sud du canal du Rhin au Rhône, 20 Français tombèrent entre nos mains.

En combat aérien 13 avions ennemis furent abattus, par canons de défense 2.

Est

Front du prince Léopold de Bavière. — Dans quelques secteurs, activité plus grande que les jours précédents.

Au cours de coups de main à la Beresina et au Stochod, nos détachements d'éclaireurs amenèrent 25 prisonniers russes.

Front macédonien

Le combat qui dure depuis 9 jours entre les lacs Ochrida et Prespa, ainsi que sur les hauteurs au Nord du bassin de Monastir, n'a apporté hier encore aucun succès aux Français.

Leurs troupes d'assaut avancèrent sur un large front contre nos positions, entre les lacs et au Nord de Monastir. Toutes les attaques échouèrent dans notre feu, en quelques endroits en corps à corps.

Nos troupes et celles de nos alliés se sont très bien battues.

Au Nord du lac de Doiran, plusieurs compagnies anglaises furent dispersées par le feu d'artillerie.

AUTRICHE

Vienne, 19 mars :

Est

Rien à signaler.

Front italien

Au front de la province du littoral, grande activité aérienne et par moments vive canonnade.

Dans la vallée de l'Adige, plusieurs localités furent bombardées par un dirigeable ennemi.

Au Sud du Stiffler Joch, un de nos détachements alpin s'empara de la hauteur rocheuse dominant le Hoken Schneid.

Sud Est

Entre les lacs d'Ochrida et de Prespa, les Français ont attaqué encore sans résultat.

BULGARIE

Sofia, 18 mars. — Officiel du 17 mars :

Front Macédonien

Sur la rive ouest du lac de Prespa, il y a eu toute la journée un violent feu d'artillerie. Après un long feu roulant de canons de tout calibre, les Français ont attaqué nos positions au nord de Bitolia. Ils furent repoussés avec des pertes sang antes.

Ce n'est qu'au sud du village de Snogovo, qu'ils réussirent à pénétrer dans nos tranchées les plus avancées. Sur le restant du front, faible feu d'artillerie. Dans la plaine de Serès, des patrouilles anglaises se sont avancées en plusieurs endroits ; elles furent dispersées par le feu de nos avant postes.

Front roumain

Le calme règne.

FRANCE

Paris, 19 mars. — Officiel, 3 h. :

Au cours de la nuit, nos détachements légers gardant étroitement le contact avec l'ennemi ont poursuivi sans arrêt leur marche en avant. A l'Est de Nesle nous avons atteint en plusieurs points la voie ferrée de Ham à Nesle; au Nord de Noyon nous avons occupé Guiscard et poussé nos patrouilles le long de la route nationale de St Quantin. A l'Est de l'Oise nous nous sommes emparés de la seconde position ennemie. Le nombre de bourgs et de villages délivrés par nous depuis trois jours se monte actuellement à une centaine. Beaucoup de localités ont été dévastées et pillées odieusement par l'ennemi. Des milliers d'habitants que l'ennemi n'a pu évacuer viennent au-devant de nos soldats. En Argonne, vers la Harazée, nous avons exécuté un coup de main qui nous a rapporté des prisonniers Sur la rive gauche de la Meuse hier en fin de journée, à la suite d'un violent bombardement dirigé sur le front Avocourt-Mort Homme, l'ennemi a lancé une forte attaque sur nos positions entre ces deux points. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont brisé la vague d'assaut sur la plus grande partie du front attaqué avant qu'elle ait pu atteindre nos lignes, et ont infligé à l'ennemi des pertes élevées. Vers la côte 304 et à la lisière du bois d'Avocourt, où des fractions ennemies avaient réussi à pénétrer dans nos lignes sur un espace de deux cents mètres environ, un vif combat corps à corps s'est engagé à la suite duquel l'ennemi a été en partie rejeté hors de nos éléments avancés.

Paris, 19 mars. — Officiel, 11 h.

Au cours de la journée nos troupes ont dépassé Ham sur la Somme et Chauny sur l'Oise. Notre cavallerie rayonne à plusieurs kilomètres au Nord de Ham et a capturé un convoi qui se retirait dans la direction de Saint-Quentin. Notre avance atteint sur ce point 35 kilomètres en profondeur. Au Sud de Chauny nos détachements ont atteint la ligne générale de l'Ailette. Soissons est entièrement dégagé. Au Nord Est de Crouy nos éléments avancés ont progressé le long de la route de Maubeuge, Dans la journée une vingtaine de ces villages et bourgs nouveaux ont été délivrés. L'ennemi avant de se retirer a dévasté le pays. Les arbres fruitiers ont été coupés ou arrachés, les champs bouleversés par des mines qui ont ouvert de larges cratères. De nombreux villages ont été complètement incendiés. Les habitants sans abris et sans vivres sont nourris par nos troupes. Les voies de communications ont été coupées en plusieurs endroits. Tous les ponts sont détruits. En Champagne la lutte d'artillerie a revêtu cet après-midi un caractère de violence dans la Butte du Mesnil et à l'Ouest d'Auberive. Sur la rive gauche de la Meuse nous avons repris la presque totalité des éléments de tranchées où l'ennemi avait pénétré. Le combat continue. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, 19 mars. — Officiel :

Aviation. — Dans la journée du 18, l'adjudant Madon a attaqué de très près et abattu son huitième appareil ennemi. Le même jour un autre appareil ennemi, à la suite d'un combat avec un de nos pilotes, s'est écrasé sur le sol à l'Ouest d'Altkirch. Il est confirmé qu'un nouvel avion ennemi a été descendu le 17 au Nord de Carry en Banonnais. Dans la soirée du 17 et dans la nuit du 17 au 18, nos escadrilles ont bombardé les usines et les hauts fournaux de Thionville et du bassin de Briey, ainsi que les convois et les troupes ennemis en marche dans la région de Guiscard.

ANGLETERRE

Londres, 19 mars. — Officiel du 18 :

Refoulant les arrière gardes ennemies, nos troupes ont, au cours des dernières 24 heures, avancé de quelques milles et jusqu'à une profondeur de 16 kilom. dans les localités du front s'étendant d'environ 72 kilom. au Sud de Chaulnes jusqu'à proximité d'Arras.

Outre Nesle, Chaulnes et Péronne, nous avons pris possession de plus de 60 villages.

Au cours d'un combat aérien, 7 avions allemands furent détruits et 9 endommagés. Huit de nos avions sont manquants.

ITALIE

Rome, 19 mars. — Officiel du 18 :

Dans la vallée de la Sugana, l'ennemi attaqua hier, après violent feu préparatoire, nos positions à la sortie de la petite vallée de Coalba. Il fut repoussé net avec des pertes considérables.

Dans la vallée de San Pellegrino, la nuit du 17, l'artillerie ennemie détruisit nos ouvrages de défense dans la position conquise par nous le 4. L'ennemi parvint à s'emparer de la partie supérieure de cette position.

Au front des Alpes Juliennes, forte action de l'artillerie et des lance-mines dans la région de Plava.

Nous avons repoussé un groupe ennemi qui essayait de s'approcher de nos positions près de Palliowa.

A l'Est de Vertoiba, un de nos détachements de reconnaissance pénétra dans les lignes ennemies, y mit le feu et rapporta des munitions et du matériel de guerre.

Guerre maritime

Frontière occidentale. — Reuter informe que les vapeurs américains « Bagelancia » et « Illinois » 2225 T. allant de Londres à Port-Arthur sur Test, ainsi que le vapeur américain « City of Memphis » 2252 T., qui allait de Cardif a New-York sur Test ont été coulés.

Berlin, 19 mars. — Officiel : Nos sous-marins ont de nouveau coulé dans le canal anglais, l'Atlantique et dans la mer du Nord, une capacité de tonnage d'environ 116,000 t. D après les rapports parvenus, il y a notamment parmi les navires coulés le vapeur anglais armé « Connaughf », 2648 T., et une barque anglaise inconnue de 1200 T.

Les voiliers anglais « Adelaïde, Mac Lean, Ababa, Gazelle. Utopia », les vapeurs de pêche anglais « Redcap et B. Ingra », deux vapeurs anglais inconnus de 5000 et 9500 t., le vapeur italien « Cavour » 1929 t., plus un autre vapeur de cette nationalité d'environ 3000 tonnes.

Le vapeur belge « Hainaut », le voilier russe « St Théodore », un grand vapeur tank inconnu d'environ 6000 t., un cargoboat inconnu d'environ 5000 t., le vapeur espagnol « Gazia » 3129 t., le vapeur grec « Theodorf Pangaes » 2838 t., les vapeurs norvégiens « Storaas », « Davanger », « Lars Perstenass », « Tnede Fagel » et le voilier norvégien « Hermes ».

Berlin, 19 mars, — Le vapeur norvégien « Avance », 273 t., allant de Rotterdam à Londres avec 200 tonnes de vivres, a été amené à Zeebrugge.

Berlin, 18 mars, officiel. — Un de nos avions de marine bombarda dans l'après-midi du 17 mars le port et le gazomètre de Douvres.

Dans la nuit du 17 au 18 mars, des unités de nos forces navales pénétrèrent de nouveau dans le détroit de Douvres-Calais et dans l'embouchure de la Tamise, le groupe d'attaque méridional coula dans un combat rapproché un torpilleur ennemi appartenant à la surveillance du canal.

Un second fut gravement endommagé. Le groupe d'attaque opérant au Nord détruisit près de North Fareland un vapeur de commerce d'environ 1500 T. au moyen de torpilles, ainsi que deux bâtiments d'avant-garde par le feu de l'artillerie.

Le port fortifié de Margati fut bombardé avec effets à courte distance. Les batteries de terre ennemies répondirent sans résultat.

Nos unités navales sont revenues au complet sans avaries et sans pertes en hommes.

ÉCHOS

New York, 18 mars (marconigramme). — « L'Associated Press » mande de Washington :

« Il est probable que, par suite de la pression exercée par la guerre sous-marine allemande, le département d'Etat américain examinera à bref délai la renonciation a la participation de l'Amérique à l'œuvre de ravitaillement pour la Belgique.

Les journaux New Yorkais rapportent qu'en attendant, les efforts faits par les Américains pour aider la Belgique se poursuivent sans discontinuer.

Aujourd'hui on fit connaître qu'en cas de participation de l'Amérique à la guerre, l'œuvre serait poursuivie par les délégués espagnols et hollandais.

Le département d'Etat a déclaré que ses intentions au sujet de l'avenir du Comité d'aide pour la Belgique ne devait pas être interprété comme si l'œuvre devait cesser d'exister. On exprime l'espoir que les cotisations américaines ne cesseront pas. Le Comité ajoute t-on continuera a faire appel à la générosité publique.

—

Paris, 19 mars — Havas informe que le président Poincaré a délibéré ce matin avec Deschanel et Dubost et ensuite avec Briand au sujet de la crise ministérielle. Deschanel déclina la proposition de former un cabinet, estimant qu'il était de son devoir de rester au poste lui confié par les représentants du pays.

Là-dessus, Poincaré pria Ribot de former un cabinet d'union patriotique. Ribot réserva sa réponse jusqu'à ce qu'il se soit concerté avec plusieurs membres du Cabinet.

—

La Havane, 19 mars. — Havas rapporte qu'après que les rebelles eurent quitté Santiago de Cuba pour se retirer à l'intérieur. Les compagnies de débarquement américaines prirent immédiatement possession de la ville. Le gouvernement cubain fit connaître que la ville était en son pouvoir.

La Révolution en Russie

St-Pétersbourg, 17 mars. — L'Agence Télégraphique Petersbourgeoise rapporte que le gouvernement russe a adressé a tous ses représentants diplomatiques à l'étranger un télégramme pour les aviser de la chute de l'ancien régime politique. Le document rappelle, notamment, que par un acte daté « Pskow, 15/3, l'Empereur Nicolas II a renoncé au trône pour lui-même et pour son fils, le prince héritier Alexief, au profit de son frère, le grand-duc Michel Alexandre.

Par acte daté de Pétersbourg, 16 mars, ce dernier renonce de son côté à assumer le pouvoir suprême jusqu'au moment où l'assemblée constituante réunie sous les principes du suffrage universel, aura fixé la forme du gouvernement et établi les nouvelles lois fondamentales de la Russie. Le gouvernement qui assume le pouvoir en cette période critique est conscient des responsabilités qu'il assume.

Il s'occupera avant tout, de redresser les erreurs légères par le passé et assurer le calme et l'ordre à l'intérieur. Dans le domaine de la politique extérieure, le cabinet respectera les obligations internationales contractées par l'ancien régime et fera honneur à la parole russe Il sera fait de serieux efforts pour resserrer plus étroitement encore, les relations existant avec les puissances amies ou alliées.

Ces relations deviendront plus cordiales et plus durables sous le nouveau régime, qui est décidé à se laisser guider par les principes démocratiques de considération due aux petits et grands peuples, la liberté dans leur expansion et la solidarité entre les nations. Les ambassadeurs sont priés de communiquer aux divers départements des affaires étrangères le texte de cette communication.

—

Frontière occidentale, 19 mars. — Reuter informe de St Petersbourg que le grand-duc Nicolas a ordonné la libération des détenus politiques dans les prisons. Il commanda aux troupes d'attendre avec calme le moment ou le peuple aura définitivement manifesté sa volonté et trouvé une solution,et de continuer en attendant la défense du pays.

—

Stockholm, 18 mars. — Des provinces russes, il arrive de source prétendûment autorisée des nouvelles au sujet d'un contre mouvement qui se dessine. Dans les gouvernements de Kiruk, Poltawa et Orel, les paysans ont, dans de nombreux villages, cessé les préparatifs agricoles et parcourent les villages en chantant l'hymne impérial et en ovationnant le tsar Nicolas.

—

Berne, 18 mars. — Des journaux parisiens informent que les conférences entre le Comité exécutif de la Douma et les délégués des syndicats ouvriers de Russie durèrent jusque hier matin. Finalement, on conclut un accord pour la période transitoire précédant les élections de l'Assemblée constituante. Le Comité exécutif maintint le rétablissement de l'ordre public dans l'intérêt de la continuation de la guerre avant les élections nouvelles. La presse parisienne rapporte également que 70 wagons chargés de farine et de blé sont arrivés à Petersbourg.

—

Copenhague, 18 mars. — Le «National Tid» informe de Finlande que le Sénat finlandais réactionnaire a été déposé par le gouvernement de Pétersbourg.

En Finlande, on aspire généralement à la création d'une république confédérée avec une ou deux républiques russes.

—

Zurich, 18 mars. — Les journaux milanais publient une révélation de la « Morning Post » relatant que l'ancien gouvernement russe a bien souscrit au traité de Londres relatif à une paix isolée, mais avec cette restriction qu'en cas de révolution il lui serait permis de conclure une paix isolée. Cette clause est connue depuis longtemps en Allemagne.

—

Amsterdam, 19 mars. — Les journaux londoniens relatent que lord Milner aurait été nommé délégué officiel du gouvernement anglais pour continuer les négociations avec le Comité exécutif russe.

—

Berlin, 19 mars. — L'organe viennois «Ruudschau» mande de Stockholm, que la révolution a également éclaté dans les gouvernements asiatiques de la Russie et que les garnisons se sont jointes aux révolutionnaires.

—

Berlin, 19 mars. — Le correspondant du service d'information américain Ch. de Wiegand, a déclaré à un collaborateur du « Politiken » qu'il avait appris qu'un contre mouvement révolutionnaire socialiste avait éclaté en Russie. Il ignore toutefois si le mouvement ébauché a des racines profondes au sein de la population.

NOTRE SOUSCRIPTION

Pour les Réfugiés

Nous remercions nos lecteurs de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à notre appel. La somme que nous avons réunie a permis de parer aux premiers besoins des hospitalisés de l'Etablissement des Pères Jésuites et nous remercions nos généreux concitoyens.

Le Comité National s'occupe des réfugiés et dorénavant, ce service sera officiellement organisé. Nous clôturons donc notre souscription. Néanmoins nous transmettrons encore aux hospitalisés les dons qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Report :	1.078 75
M. et Mme S. Tassoul, rue de la Montagne,	5.—
E. C.	12.—
De la part de Gougoutte, de Perpignan,	1.25
Id. de Aboulamithe, nectambule,	1.25
Pour que mon mari reçoive ses colis,	1.25
La petite Yvonne Delaitre,	1.25
Desmet Elvire, pour le bonheur de ses parents	1.25
Clémence Bouquiaux, pour que son frère déporté revienne en bonne santé	1.25
Solo-schlem, Monigny-sur-Sambre	0 50
Pour que St Antoine et St Joseph les protègent, Bibi et Loulou	25.—
H. J.	2.50
G. C.	0.50
Pour que mon cher fiancé revienne en bonne santé. J.	1.25
Pour que ma sœur reçoive des nouvelles de son fiancé, G.	0.50
M. N.	1.—
A reporter,	1,135.—



Question à résoudre. — Quelques uns de nos boulangers ont la mauvaise habitude de distribuer à leurs clients du pain trop frais.

En ces temps, où les rations sont tellement limitées, ne pourrait-on remédier à cet état de choses.

En Angleterre et en France, interdiction est faite aux boulangers de livrer le pain frais.

Des mesures ne peuvent-elles également être prises ici ?

Bières Artois Grand Hôtel de l'Espérance

Un abus regrettable. — En janvier dernier, il était constaté dans une localité des environs, qu'un gros bonnet se faisait ravitailler par deux communes différentes : il déclarait six bouches dans l'une, quatre dans l'autre.

Plainte fut adressée par le directeur du magasin de ravitaillement à un inspecteur du C. R. B.

Celui-ci prit connaissance des agissements du délinquant qui, depuis deux ans, détournait, à son profit, une quantité appréciable de denrées, au préjudice d'une communauté composée en partie de miséreux.

Le retrait des cartes susvisées fut opéré. Mais on nous affirme qu'à l'heure actuelle aucune sanction n'aurait encore été prise et on nous prie de demander au Comité directeur du C. R. B. s'il en est bien ainsi.

Voilà qui est fait.

Vol, — Dimanche dernier, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, pendant que le pontonnier Richard de la Prison manœuvrait le pont-tournant, un voleur s'est introduit dans l'aubette et a dérobé une pipe de valeur qui se trouvait sur la cheminée.

MALADIES de la Bouche et des Dents
Paul Barré, Chirurgien-Dentiste
13, Rue du Laboratoire, 13, CHARLEROI
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 heures. Le dimanche de 9 à 12 h.

Signalements. — On recherche en ce moment le nommé Morimont Arthur, prévenu de rupture de ban de surveillance.

Cet individu est né à Chapelle-lez-Herlaimont, le 20 juin 1878 ; taille, 1m68 ; visage ovale, front bas, yeux bleus, nez gros, bouche petite, menton rond, cheveux et sourcils châtains. Signes particuliers : énorme cicatrice côté droit de la face ; tatoué au bras droit, une ancre ; cicatrice à la main et au poignet droit.

— On recherche également un nommé Fiers Pierre, inculpé d'avoir à Ronquières, la nuit du 18 au 19 février 1917, soustrait des vêtements au préjudice Delmure Camille.

Le dernier domicile de cet individu est Leernes, sa taille est de 1m70 à 1m75, visage rouge, yeux bleus, cheveux blonds roux longs, coiffés en ligne.

Signe particulier : yeux louches.

Bijouterie — Joaillerie
Henri FONTAINE
17, RUE DU COLLÈGE CHARLEROI

Au Palais. — M. le juge d'instruction Desoil a procédé hier matin à l'interrogatoire de Falise Oscar, de Gilly et Remy Collard, de Charleroi, inculpés dans l'affaire du vol à main armée de Montigny-le-Tilleul.

On sait que ces bandits comparurent en Cour d'assises lors de la session dernière, et qu'au cours de celle-ci ils innocentèrent leurs co prévenus pour accuser de ce forfait les nommés Hautmann Omer, de Dampremy et Vatlet Jean, de Marchienne.

Ces derniers furent également arrêtés, et c'est ainsi que M. Desoil a repris l'instruction de cet acte de banditisme.

Fortifiant Cusenier.— Hasselt - Cognac, B. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Entre proprio et locataire. — Une habitante du Faubourg, nommée S... Marie, épouse de Sp... Eloy, a constaté avant-hier que pendant son absence, son propriétaire, M. N..., a cassé le carreau d'une de ses fenêtres valant 5 francs et enlevé les deux volets de celle-ci.

Elle a constaté en outre, la disparition d'une boite à ouvrage carrée en fer, celle-ci contenant du fil à coudre et des boutons. La femme S... ignore le motif de cette incursion en son domicile, car elle est en règle pour sa location.

Mari volage et brutal. — Une femme St..., épouse J... Henri, ménagère, âgée de 18 ans, demeurant rue des Verreries, fut prévenue, le 19 courant, à 9 h. 3/4 du soir, que son mari était au Cinéma Idéal avec une femme.

Elle se rendit immédiatement à l'endroit désigné, où elle a vu son infidèle époux sortir, en effet, avec la femme lui renseignée.

Elle le suivit et en cours de route, comme elle reprochait à son mari sa conduite, celui ci lui porta force coups de pied et de poing sur tout le corps.

Arrivée chez elle le brutal personnage recommença à lui donner des coups et la terrassa, la traîna ensuite par les cheveux, puis la mit à la porte avec ses deux enfants.

Ce personnage distingué sera poursuivi pour coups et blessures.

Avis. — La personne qui a trouvé un paquet contenant un vieux veston couleur café au lait, déchiré au bras et réparé, doit le rapporter au bureau de police.

Ce veston fut perdu dans le train venant de Bruxelles, le 11 courant, à midi par Monsieur le bourgmestre de Feluy, qui devait le déposer au Greffe, comme pièce à conviction.

Avis important. — Les personnes qui ne sont pas encore en possession des nouvelles cartes de pommes de terre sont invitées à se présenter, aujourd'hui 21 courant, aux deux locaux (Ville et Faubourg).

Se présenter à partir de 8 heures du matin, muni du ticket provisoire et de la carte de pain.

Etant donné le peu d'empressement apporté lors des deux journées consacrées antérieurement au même service, nous avertissons le public que les personnes qui négligeront de se rendre à cette dernière invitation, seront seules responsables des conséquences qui pourraient résulter pour elles de leur négligence.

Association Typographique du Bassin de Charleroi. — Dimanche 25 mars, à 4 h. (h. c.), assemblée générale, au local, Café des Boulevards.

Un délégué du Comité central y assistera. Pour permettre à ce camarade de rentrer à Bruxelles le même jour, on commencera à l'heure précise.

Avis. — Les familles Tassart Achille et Goëtte Cohardy informent leurs parents qu'ils se trouvent à Lodelinsart, place Try-Collot, 45.

— M. Maurice Charlatte et M. Henri Mauclet, à Jamioulx (Hainaut) demande nouvelle de la famille de M. Charlatte Léon.

— MM. J.-B. Petit et Henet Honoré, de la rue des Jardiniers, à Rocourt (St-Quentin), informe leur famille qu'ils se trouvent actuellement rue de Fleurus, 297, à Gilly.

— M. Félix Naessens, tailleur, de St Quentin, informe sa famille qu'il habite actuellement rue de Gilly, 143, à Châtelineau.

— M. Pierre Gaillard, de St Quentin, 6, rue d'Andilot, actuellement à Jamioulx (Hainaut), demande des nouvelles de Mlle Yvonne Gaillard.

Aux Variétés.— Comme nous l'avons déjà annoncé il se prépare un spectacle rare aux Variétés qui fera courir Charleroi et ses environs, car ne l'oublions pas « Le Baron Vadrouille » est l'opérette bouffe à grand succès de 1916, elle sera présentée par la troupe du Winter de Liége, Bruxelles, Gand et Anvers, jouée par tous les créateurs, M. Darman en tête et Mlle Hurlet qui ont, au cours de ces représentations, obtenu un triomphe sans précédent.

C'est un véritable tour de force de la part de M. Verdan en obtenant un spectacle sans pareil par ces temps actuels.

Ces représentations seront donnés du 24 mars au 2 avril inclus, c'est dire que l'on jouera 10 jours consécutifs. L'orchestre sera comme toujours dirigé de façon impeccable par le maestro L. Closset et augmenté pour la circonstance de plusieurs musiciens.

Cours d'art. — M. W. Delsaux, artiste peintre et professeur d'art, donnera prochainement un cours d'histoire de l'art qui sera le digne complément de ses cours, si suivis, de peinture et de dessin. On a pu apprécier sa compétence en archéologie et ce sera un vrai régal pour les esthètes qui désirent compléter leurs connaissances des écoles anciennes d'art décoratif. Ce cours se donnera, le jeudi soir, de 6 h 1/2 à 7 h. 1/2, dans l'atelier de la rue Pruniau, 4, à partir du 29 mars.

Voleurs coffrés. — La police de la Broucheterre a mis la main hier matin, sur deux hardis voleurs.

Ayant été prévenus que deux individus aux allures louches étaient entrés chez un cordonnier qui habite à l'entrée de la rue Pige au Croly, les agents Petus et Cowez s'y rendirent en toute hâte.

A leur arrivée, les deux individus cherchèrent à se dissimuler à l'entrée de la cave, mais sans succès, car ils avaient été vus par les policiers, qui les invitèrent a passer par le bureau.

Ils furent trouvés porteurs d'une courroie, qu'ils avaient volée la nuit du 19 au 20, à la fabrique de noir pour fonderie, située au-dessus de la rue Dourlet, ancienne dépendance des Verreries de la Roue, à Lodelinsart, et exploitée par M. Henrard, et, en outre, d'un beau trois quarts de lapin, qu'ils étaient venu offrir en vente au cordonnier.

Interrogés, ils durent avouer être les auteurs du vol de quatre lapins et de quatre poules chez Mineur François, rue de l'Egalité et d'un autre vol d'un lapin chez Deprez, rue Dourlet, à Charleroi-Nord.

Les deux policiers accompagnés de M. Berger, officier de police, se sont rendus Grand'Rue, chez l'un des voleurs où ils trouvèrent une poule dans la marmite.

M. Mineur reconnut son bien par les plumes et les abattis de la poule susmentionnée qui lui fut restituée.

Le groupe se dirigea ensuite à Lodelinsart, au domicile de l'autre malandrin, où ils trouvèrent en train de mijoter dans une casserole un beau lapin dont ils s'emparèrent. Celui ci cuit à point fit les délices de plusieurs malheureux se trouvant au bureau de police.

L'identité de ces deux hardis voleurs fut ensuite établie. Ce sont les nommés Brasseur Victor, demeurant ruelle Dourlet, à Lodelinsart et Falise Florent, demeurant Grand'rue, à la Broucheterre.

Ces deux individus sont rentrés d'Allemagne le 16 courant, où ils ont accompli un an de forteresse, pour vol commis au dépôt de la douane.

Ils furent conduits au Palais hier après-midi à la disposition du juge d'instruction qui les a fait écrouer.

C'est un bon débarras et leur arrestation fait honneur à la police de la Broucheterre.

Vol important. — Dimanche soir, entre 6 h. 1/2 et 8 heures, des voleurs se sont introduits à l'aide de fausses-clefs dans le magasin de lingerie et d'étoffes de M. Cals, rue de Mons, au Viaduc.

Ils y ont dérobé pour environ 1000 à 1200 francs de marchandises diverses, plus des provisions faites par les négociants consistant en café, beurre, chocolat, une bonne partie de bobines de fil de 500 yards, de lingeries diverses, savons de toilette, etc.

Les voleurs sont entrés par la porte particulière qu'ils ont fermée derrière eux.

A leur rentrée, les négociants ont eu la désagréable surprise de constater qu'ils avaient été victimes de la bande de crocheteurs de porte. Munissons nous d'un bon gardien, c'est prudent.

Chaussures BISET
PROVISOIREMENT RUE DE LA SCIENCE, 44

CHRONIQUE RÉGIONALE

Dampremy. — *Enfant egarée.* — Une petite fille âgée d'environ 2 1/2 ans, a été trouvée avant-hier, vers 5 h. 1/2 du soir, errant le long de la route de Bruxelles.

L'enfant qui ne sait que balbutier le nom de Georgette qui doit être le sien, a tout l'air d'être l'enfant d'un refugié. Elle a été recueillie par Mlle Duray, rue Saint-Isabelle, n° 12, en attendant qu'elle soit réclamée par ses parents.

Vol important au Ravitaillement. — Le magasin de ravitaillement situé dans une dépendance des bâtiments sociaux de la Société des charbonnages de Sacré Madame, reçut l'avant-dernière nuit la visite des voleurs.

Pour arriver à leurs fins ces derniers ont escaladé le grillage du parc de l'habitation du directeur-gérant, ils se sont ensuite introduits dans la place en passant par l'ouverture d'un carreau de vitre qu'ils avaient brisé à une fenêtre.

Les malfaiteurs devaient certainement se trouver en nombre si l'on considère la quantité de marchandises volées. En voici le détail :

105 kil. de haricots, propriété de la soupe populaire, 59 kil. de pois ; 115 kil. de lard ; 35 kil. de haricots ; 46 kil de farine ; 40 k.l. de sucre ; 30 k. de saindoux au préjudice de la goutte de lait.

Une enquête a été ouverte immédiatement par la police qui, jusqu'à présent, n'a rien relevé de nature à lui faire espérer une prompte découverte des coupables.

Marcinelle. — *Bravo !* — Dimanche soir, au cours d'une patrouille, la police de la 2e division, a surpris un nommé M. P., au moment où il revendait de la farine à un habitant de la route de Beaumont, au prix de 6 fr. le kilo.

Les braves policiers, qu'il faut féliciter, ont mis la main au collet de cet affameur et lui ont saisi toute la marchandise dont il était encore porteur, soit environ 31 kilos. C'est le Comité de ravitaillement qui l'a reçu et qui la paiera au prix fixé par les autorités.

Montignies-sur-Sambre. — *Solo-schlem.* — Samedi 17 courant, chez M. E. Gilbert, un solo schlem a été réussi par M. Albert Gilbert avec 7 cœurs 6e à l'as et le 5 et 6 piques 6e à l'as. Les partenaires étaient MM. R. Piérard, C. Lechat et J.-B. Guillaume.

Mont-sur-Marchienne. — *Au coin de terre.* — Le brûlant problème de la prochaine culture de la pomme de terre est loin d'être solutionné à Mont-sur-Marchienne ; on tâtonne, on tâtonne et pendant ce temps le mois de mars ture à sa fin et la saison s'avance.

On aurait cependant cru que l'énergique mesure prise par le ff. était le prélude d'une série d'autres mesures du même genre.

Espérons quand même en la clairvoyance de ceux qui président à notre futur ravitaillement en patates et formons les vœux les plus sincères pour qu'ils accouchent d'une bonne résolution, il en est grand temps.

Marchienne-au-Pont. — *Voleur de poules.* — Un nommé Boëda, sorti de prison depuis le 11 courant, s'est fait pincer l'avant-dernière nuit par une patrouille de police au moment où il transportait un sac contenant 11 poules qu'il a déclaré avoir été voler dans un château des environs qu'il n'a pu désigner.

Des recherches faites chez différents châtelains et des informations prises dans les commissariats de police des environs sont restés sans résultats.

Le voleur, après avoir passé le restant de la nuit à l'amigo, a été conduit le lendemain matin au Parquet, d'où il a été réintégré à la prison cellulaire en attendant qu'il soit statué sur son sort.

Monceau-sur-Sambre. — *Le vampire.* — Comme il le faisait prévoir dans sa lettre qu'il a adressée à sa famille, le fossoyeur Eloy a mis fin à ses jours en se noyant. Son cadavre vient d'être retrouvé dans les eaux de la Sambre, à Roselies, près de Farciennes.

Des bandits en herbe. — Un jour de la semaine dernière, les époux Embersin, de la rue de Goutroux, en rentrant chez eux le soir constatèrent qu'on s'était introduit dans leur domicile par une fenêtre du rez-de-chaussée.

On leur vola une somme d'environ 30 francs en billets de banque, une montre de dame, une montre d'homme et différents sacs en papier contenant de la farine, des haricots, et autres denrées alimentaires. De plus, les voleurs avaient allumé le feu et mis cuire un lapin ; pour ce faire, il employèrent une livre de beurre enlevée au préjudice des époux Embersin.

Comme dessert, neuf beaux œufs frais qui se trouvaient dans l'armoire avaient été gobés.

Le repas semblait avoir trop bien goûté aux convives car, malades, ils en avaient remis une partie sur le parquet, avant de vider les lieux.

Les coupables n'étaient pas encore connus quand, hier, une maman amena au bureau de police un gamin Alfred D..., âgé de 12 ans. Cette femme, frappée de l'attitude étrange de son rejeton l'avait interrogé et lui avait fait avouer être l'auteur du vol commis chez Embersin.

De plus il dénonça son complice un jeune mendiant qui opère aux arrêts des voitures, à Marchienne-Etat

Immédiatement rattrapé, car il s'était sauvé à l'approche de la police, il avoua également et déclara se nommer Jean Baptiste B., 12 ans, habitant Roux.

Quand à l'argent volé, il a été dépensé, la montre d'homme seule fut retrouvée dans la poche du jeune B.... Le juge des enfants a mis les deux chenapans à la disposition du gouvernement.

Fournitures Photographiques Martin, 52, rue de Dampremy

Lodelinsart. — *Acte de probité.* — Lebon Lambert, de Lodelinsart, a trouvé, le 7 courant, place du Centre, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

La trouvaille a été déposée au bureau de M. le Commissaire de police, où l'intéressé peut la réclamer.

Jumet. — *Affaires de mœurs.* — La police instruit en ce moment plusieurs affaires de mœurs à charge de certaines fillettes des Hamendes.

Entre femmes. — Les nommées D... et L..., demeurant toutes deux rue des Hamendes, se sont réciproquement bien saisées en se jetant des cendres à la face.

Nuit mouvementée. — Une femme du chemin Morin avait depuis quelque temps des soupçons au sujet de la fidélité de son mari.

L'avant dernière nuit, ce dernier ne rentra pas au logis, ce qui fit supposer à son épouse qu'il se trouvait en galante compagnie d'une autre femme, qui habite à quelque 400 mètres de là, aux environs de la place de Tongres.

Vers 11 h. 1/2 du soir, l'épouse délaissée prit une

hache et se rendit au domicile de sa rivale dont à l'aide de son arme elle enfonça la fenêtre de l'habitation en proférant les menaces que l'on devine.

Tout ce bruit avait attiré la patrouille qui désarma la révoltée !

Le mari sortit de la demeure et en compagnie de sa légitime regagna le toit conjugal.

Mais à cela ne se termina par la discorde qui se continua encore par des scènes d'injures qui nécessitèrent l'intervention de dame police.

Scène de coups. — Casimir M., demeurant rue des Hamendes, avait fourni une petite quantité de farine à un nommé Isidore B., de Ransart. Celui-ci ne voulut pas, dans la suite, en acquitter le prix qu'il lui en était réclamé, trouvant celui-ci exagéré. Il en résulta une discussion qui dégénéra en pugilat.

Des coups réciproques furent portés et cette affaire sera portée devant la justice.

Gilly. — *A propos d'une agression* — Nous avons rapporté que Mme Vve Berlinchamps, demeurant impasse des Avarres, avait été frappée et menacée de mort dans sa propre demeure par deux inconnus, dont une femme.

La police continue activement à rechercher ces derniers et tout fait prévoir qu'ils ne tarderont pas à être identifiés.

Couillet. — *Pugilat.* — Adèle B. ses sœurs Germaine et Fernande, ont été rencontrées par la nommée Augustine L. de la rue du Village et insultées par cette femme.

Il en est résulté un crépage de chignons en règle au cours duquel de nombreux coups de poing ont été portés.

Vol. — M. Antoine Deconinck, négociant, demeurant chaussée de Châtelet, a constaté la disparition de sa charrette qui se trouvait devant la porte de sa demeure.

Cette charrette est peinturée verte, possède une roue non peinturée et le devant du véhicule est nouvellement réparé.

Vol. — Rentrant chez elle, vers 9 heures du soir, Alphonsine Swinnen, tailleuse, demeurant route de Philippeville, a constaté que pendant son absence, on s'était introduit dans son habitation et qu'on y avait volé quatre mètres de drap noir fin, des bobines de fil, une boule de savon ainsi qu'une vingtaine de kilos de pommes de terre, le tout représentant une valeur de 140 francs.

Tentative de vol. — Il y a quelques jours, vers 4 h. et demie de l'après-midi, pendant que Mme Florence Mommens, négociante demeurant rue de Châtelet, était allée à la borne fontaine, une inconnue pénétra dans le magasin et tenta de s'emparer du portefeuille contenant une somme de 600 francs qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

La rentrée de la négociante empêcha l'inconnue de commettre le vol.

La police ouvrit une enquête et réussit à faire avouer par la nommée Bartet Vitaline, demeurant rue du Calvaire, qu'elle était bien l'auteur de cette tentative de vol.

Vannerie de luxe pour cadeaux, corbeilles, berceaux, paniers à des prix défiant toute concurrence
551, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram) 24ie

Viesville. — *Lard et saindoux.* — On connaît la décision de ne plus délivrer ni lard ni saindoux à ceux qui s'occupent de l'élevage des porcs.

On aurait pu souhaiter ne pas voir appliquer cette mesure aux particuliers qui n'engraissent qu'un sujet à la fois, engraissage qui demande 7 à 8 mois, la nourriture consistant exclusivement en déchets du ménage et herbes cueillies dans les champs.

Ces particuliers procèdent de la sorte dans le but de se créer des ressources bien nécessaires en ce moment; ils sont toujours des travailleurs forts courageux.

Cette mesure compréhensible pour les grands éleveurs a donc surpris et fortement préjudicié les petits.

Nous comprenons que les éleveurs actuels, prévenus de la suppression qui nous occupe, ont jugé les avantages et les inconvénients avant de prendre décision ; mais il serait légitime de ne pas donner d'effets rétroactifs à ce nouveau règlement.

En conséquence il serait raisonnable d'apporter des modifications en ce sens que les éleveurs d'un porc qui ont vendu avant le mois de décembre écoulé, puissent dès à présent recevoir leurs rations de lard et de saindoux.

Espérons que cet appel justifié sera entendu par le Comité National de secours et d'alimentation.

Mellet. — *Vols.* — La semaine dernière, différents vols furent commis au hameau de Pont-à-Migneloux. Chez Adrien Lorette, les voleurs ont fait main basse sur farine, pain, œufs, etc.; chez Estelle, ils ont enlevé six poules et chez Fichefet ils furent mis en fuite quand ils avaient déjà volé 6 poules.

Les préjudiciés ne possèdent aucun indice permettant à la police de suivre une piste sérieuse.

Graines potagères, Fourragères, etc.
O. Péon, ingénieur agricole
18, Rue de l'Ecluse 570 Charleroi
— GROS & DETAIL —

Pour la malheureuse famille de Jumet

Pour la malheureuse famille d'un brave belge et pour le bonheur de mes petites filles Julie et Marcelle 5.—

Nous clôturons aujourd'hui notre souscription en faveur de cette famille et remercions mille fois les lecteurs généreux qui nous ont aidé à soulager la veuve infortunée et ses enfants.

Dans le Centre

Fayt. — *Vol.* — Des voleurs se sont introduits nuitamment chez Mme Vve Thirlar. Ils ont forcé la porte des remises et se sont emparés d'une vingtaine de poules.

Personne n'a rien entendu.

Néanmoins, on croit se trouver sur la trace des voleurs.

La Louvière. — *Pour gouverne.* — Depuis quelques semaines, les femmes de soldats qui s'en reviennent de la « rémunération du vendredi », emportent de ces séances une impression qui n'est pas précisément de nature à relever leur moral déjà si affecté. L'une s'est vue privée de secours pendant une quinzaine pour un écart de langage pardonnable à une nature fruste ; l'autre a été menacée de sévices pour incurie bénigne, une troisième a accueilli — non sans regimber — des qualifications plus ou moins infâmantes, toujours blessantes pour un cœur d'épouse sevrée depuis tant de mois des joies légitimes !

Que diable Mônsieu le préposé aux allocations, on ne vous demande pas des expansions par trop débonnaires, mais en y mettant des formes et surtout... des gants, aussi en prohibant les propos malveillants et vexatoires, il est possible de faire entendre raison aux plus acharnées tapageuses. Consultez à cet effet l'esprit éminemment conciliant qui présidait autrefois à ces séances.

Rappelez-vous parfois que ces femmes peuvent prétendre, entr'autres bons droits, au respect de tous, qui pour un fils, qui pour un mari, qui pour un frère, dont le sang généreux a coulé libéralement pour la noble cause du devoir. Les tendances conciliantes et une galanterie consciencieuse n'ont jamais fait de tort à personne, mais de grâce Monsieur, tournez votre humeur belliqueuse vers d'autres champs d'action.

Familleureux. — *Condamnations.* — Pour trafic de riz, les nommés Vereypt et Willaert ont été condamnés à 7 mois de prison et 100 frs d'amende ; Dapasse à 4 mois de prison et 50 frs ; Marie Rousseau à 3 mois et 58 francs : Léona Drugmand à 1 mois et 50 frs. D'autres affaires d'accaparement vont passer en jugement

La Hestre. — *Incendie.* — Un incendie a éclaté mercredi dernier chez M. Casterman, rue des Ecoles.

Heureusement, avec l'aide de quelques voisins, le feu put être rapidement maîtrisé. Les dégâts son peu importants.

Trazegnies. — *Vols.* — De nombreux vols de volailles, etc., ont été commis ces jours ci, dans notre commune. Les habitants de Chapelle n'ont pas été épargnés non plus. La plupart du temps, les voleurs s'attaquèrent aux biens des pauvres. Il est plus que temps que tous ces exploits finissent.

La police devrait être doublée et faire une chasse continuelle à tous ces pillards.

Carnières. — A la suite d'un accès de fièvre, le nommé M. s'est pendu.

Il faut dire que ce malheureux était hanté de terreur depuis quelques jours.

Binche. — *Condamnation.* — Les nommés Legrand, Delattre et Demeure de Binche ont obtenu 3 mois et 50 fr. d'amende. Sébille, de Binche, également s'est tiré avec 2 mois et 50 fr, Naveau, 1 mois et 26 fr. ; Nimal et Gloiz, 15 jours et 26 fr. pour trafic de riz. Avis aux amateurs.

NÉCROLOGIE

M. et Mme Alfred Laurent-Pierra, 92, rue de Beaumont à Marcinelle, nous prient d'annoncer la mort de leur regrettée mère, Mme Ve NORBERT LAURENT, née Mathilde Tellier, décédée à Etterbeek-lez Bruxelles, le 14 mars, à l'âge de 67 ans.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 7989

***

Nous apprenons la mort de :

Mlle ANGÈLE LORIAUX, née à Charleroi, le 27 juin 1864, décédée à Lodelinsart, le 16 mars 1917.

Suivant le désir de la défunte, l'enterrement a eu lieu le 19 mars, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7985

Chronique des Tribunaux

(Service Spécial de La Région)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

Audience du 20 mars 1917

Accident. — Bastogne Louis, wattmann au service de la Société des tramways, conduisait une motrice qui tamponna un attelage qui arrivait en sens inverse. Le conducteur de cet attelage est aujourd'hui décédé.

Me Paternoster, partie civile, s'efforce de démontrer que contrairement à ce qu'affirme le prévenu, celui ci est seul l'auteur responsable de l'accident.

Bastogne, du reste, a fait des aveux.

L'honorable avocat se raille de la façon avec laquelle le personnel de la Compagnie des Tramways a coutume de verbaliser, même à charge de ceux qui sont leurs... victimes.

Bastogne est, de plus, tenu de rembourser à la victime les indemnités que lui paya la Société des Verreries Mondron, en vertu de la loi sur les accidents du travail.

Me Robert Defontaine riposte et admet, au pis aller la responsabilité partagée.

Le conducteur de l'attelage a commis l'imprudence de se trouver sur les rails, et de ce chef a contrevenu, lui-même, aux réglements en vigueur.

Bastogne encourt 30 fr. d'amende conditionnellement. La partie civile obtient à titre de dommages-intérêts, le paiement des frais nécessités par l'autopsie de la victime.

Vols et tentative de vol. — Le nommé Duez Evariste, de Marchienne, est prévenu d'avoir volé une poule et d'avoir tenté d'en voler d'autres au préjudice de Meurice Joseph, un facteur des postes.

Me Henry fait une excellente plaidoirie et le tribunal acquitte.

— Crombrugge Alphonse, de Merin, est inculpé du vol d'un mouton.

Les complices ont déjà été jugés. Quant à lui, il écope de 3 mois de prison.

Leçons de Chant. — Léon Groven, rue de Marchiennes, 1, Montigny-le-Tilleul. 6617

SPORTS

Foot-Ball

FORCHIES. — Dimanche dernier devait avoir lieu un match entre le bassin du Centre et du bassin de Charleroi ; les équipiers du premier ne se sont pas présentés. Néanmoins, une rencontre a eu lieu entre Charleroi et une équipe de Fontaine-Forchies dans laquelle celle-ci l'emporta par 3 buts à 0.

(N. d. l. R.) Nous ferons remarquer à notre correspondant du P.S.C. qu'il oublie trop souvent notre Caisse des Pauvres.

PERDU ou TROUVÉ

Nous espérons que les personnes qui rentreront en possession d'objets perdus, n'oublieront pas notre Caisse des Pauvres.

Nous attendons leur obole avec confiance.

MARCINELLE. — On a perdu à la représentation donnée par le Club sportif de Marcinelle, à la salle Portier, dimanche, un putois naturel avec tête, tour de cou. Prière de rapporter à la salle Portier, contre récompense.

GILLY. — Perdu un porte monnaie contenant environ 30 francs sur le tram de Gilly-Sart Allet ou du terminus à la station du Campinaire. Le rapporter en nos bureaux contre bonne récompense.

Bibliographie

« Notions d'Hygiène générale, Hygiène sociale, Applications à l'Inspection médicale des Ecoles-Malades », par le docteur A. Langelez, professeur à l'Ecole Normale et à l'Ecole d'Infirmières de Charleroi, médecin des Ecoles de Marcinelle. Ce livre, publié par la Maison Balsacq-Timant, de Luttre, s'adresse spécialement au personnel enseignant, aux élèves des Ecoles Normales et au Corps Médical, que la loi récente sur l'enseignement appelle dans les établissements d'instruction.

Ce livre, comme le dit dans la préface qu'il a écrite, Monsieur le docteur Demoor, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, vient à son heure. Il envisage toute la science hygiénique moderne, il étudie les lois du développement de l'être et l'hygiène spéciale de l'activité psychique. Il établit ainsi les bases d'une méthodologie rationnelle. Cet ouvrage doit servir de guide indispensable à tous ceux qui doivent collaborer à l'œuvre de l'école moderne.

Dans des chapitres du plus haut intérêt, l'auteur examine les problèmes relatifs à la santé du jeune âge, à la psychologie physiologique, à l'organisation de l'école, à la signification des programmes. Il traite du travail physique et du travail intellectuel. Il s'occupe des questions à l'ordre du jour des aptitudes professionnelles, de la recherche de la fatigue, etc.

Ecrit pour un public spécial, cet ouvrage de 500 pages, illustré de plus de 200 gravures sera consulté avec le plus grand intérêt par les gens du monde qu'intéresse une saine compréhension de la vie et qui désirent avoir une connaissance exacte des lois qui régissent la santé.

Le livre est en vente chez l'éditeur au prix de 6 frs.

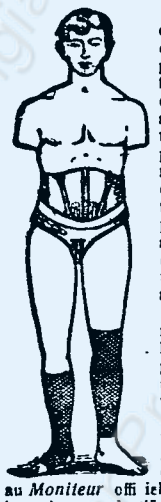
ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Payement de coupons.

La Bijouterie
Bertrand
26-28, rue de Marchienne, à Charleroi
est la mieux recommandée

Le vingt mars 1917, l'huissier DEROISSART, de Charleroi, a assigné *Decobert Emilie*, épouse séparée de Ranson Auguste, ménagère, née à Henin-Liétard le 13 9-1879, sans résidence connue, à comparaître le *vingt-trois mai prochain*, à 9 heures du matin, devant le Tribunal Correctionnel de Charleroi, 6e chambre, comme prévenue d'avoir à Charleroi, en mai 1914, frauduleusement soustrait au préjudice de Dermulle Oscar, une somme de fr. 49.10. 7997

Les meilleurs Vins — — — —
Les meilleurs Apéritifs — — — —
Le meilleur Buffet froid — —
Au Suisse

LA HERNIE



Demandez la brochure gratuite explicative des **appareils spéciaux** du spécialiste breveté diplômé **A. Dumonceau**, inventeur du **nouveau bandage spécial réglable**, complètement **sans ressorts, fers ni élastiques**, portable nuit et jour et pendant tous travaux, sans gêne ni danger ; maintient, réduit graduellement, à disparition totale, toute **hernie, descente, déplacement, ombilicale, forte scrotale, éventration, hydro et varicocèle**, ainsi que rechutes d'opérations et cas graves abandonnés par tout médecin, bandagiste ou spécialiste, **M. Dumonceau** est **le seul** spécialiste **belge breveté** quatre fois pour perfectionnements aux appareils sans ressorts ; **le seul** qui a obtenu **diplômes** et hautes récompenses aux expositions ; **seul et unique** fabricant de son **appareil spécial**, brevet 242644, décerné par arrêté royal et publié au *Moniteur* officiel. Cet appareil, construit d'après les règles scientifiques les plus récentes, est **garanti** à entière satisfaction, sous contrôle médical. La firme **Dumonceau**, fondée en 1885, la plus recommandée par les sommités médicales, traite loyalement, sans drogue, sans charlatanisme, ni fausses promesses. Après examen du cas soumis, le spécialiste **Dumonceau** déclare consciencieusement si l'amélioration ou la guérison est encore possible. Par ses nombreux conseils, qu'il donne **gratuitement**, il évite aux hernieux les dépenses inutiles. Le **cabinet herniaire** du spécialiste **DUMONCEAU** est ouvert tous les jours, de 9 à 12 heures, **RUE AUX CHOUX, 21, (Bruxelles-Nord)** ; visites particulières, de 2 à 4 heures. **RUE DE LA MEUSE, 65, (Bruxelles-Maritime)**. Répondant aux nombreuses demandes, visites, de 8 à 4 heures, à :

Charleroi Dimanche 25 MARS, (7811 Hôtel du Casino (Station)

AVIS

Emploi supplémentaire sérieux dans Institution belge, à Messieurs instruits, actifs, honorables et sympathiques, habitant partie rural du pays. Convient particulièrement à MM. les instituteurs et autres fonctionnaires. Adresser les demandes I. N B 28, Office de Publicité, 36, rue Neuve, Bruxelles. 7923

Offres et Demandes d'Emploi

Ménage aisé désire adopter enf. ayant ressources. Rue Rossignol, 28, Charleroi, de 8 à 10 h. 7675

On dem. serv. sérieuse, propre, active, bien au cour. cuis. et serv. mais. bourg. un peu repass., pas less. B. g. réf. exigées. S'ad. Mme Semal, Bonstiennes. 7886

Très pressé. On dem. un bon maréchal ferrant Ad. bur. journal. 7875

Pers. 35 ans, courant service et cuisine, désire place petit ménage, maison fermée. — Adresse Région. 7975

Réfugiée française désire donner leçons d'Anglais. S'adresser rue du Bierchamps, 20, Marcinelle. 7978

Ventes et Locations

A louer pour Mr seul ch. garnie rich. meublée dans mais. fermée, trams toutes directions. Libre de suite. Adres bureau Région. 7977

On demande à louer à la Ville Basse une petite maison ou appartement de 4 pièces au moins, entrée indépendante. Ecr. H. Région. 7992

A louer rez-de-chaussée 2 ou 3 places. Prendre adr. bur. journal. 7895

Partie de maison meublée à louer. Adresse Région. 7940

On désire louer de suite environs de Charleroi, villa ou maison de campagne avec grand jardin, si possible écurie. Ecr. L. E. Région. 7474

Plusieurs chambres garn. à louer. Electricité, gaz. Prendre adr. bur. de La Région.

A louer belle et vaste maison, écurie, remise, nombreuses dépendance, jardins anglais et potager, 2 sortes d'eau, écl. électrique, à 100 m. du tram. Rue Longue, 34, Souvret. Visible tous les jours. 7838

Annonces diverses

Ane à vendre à Jamioulx-Handrimont. 57, 7981

GROS-BÉTAIL

Graines-Betteraves 1/2 sucrière, collet vert, garantie s. mélange et de pouvoir germinatif. Poireau, Chicorée à café, etc. S'adres. à O. Allard, 40, rue M. Cornil, à Gosselies. 7841

On cherche à acheter ou à louer une ou deux machines à écrire bien conservées. S'adresser par écrit indiquant système et prix à H. J., quai de Brabant, 48. 7994

A vendre deux ânes et une brebis prête à faire ses petits. S'adresser J. Arpigny, rue de Cherbois, 79, Marcinelle. 7990

A vendre deux jeunes bœufs, 12, rue Neuve, Mont-sur-Marchienne. 7986

2500 fagots arrivent au bateau quai de Namur, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. Pour renseignements, 86, rue Torenne. 3987

Bois à brûler, copeaux et sciure à vendre. S'ad. 7, r. de la Bienfaisance, E/V. 7983



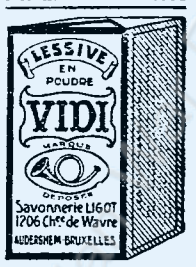
POUSSINS

race du pays à 1 fr. pièce

A. Gallet-Beequet

Grand-Place, Tnuillies. 7948

A vendre d'occasion une machine à coudre en bon état. S'adresser 193, Montignies-sur-S. Trieux. 7993



Déchets de liège

J'achète déchets granulés pouss. prop. offre V. K. Z. Office de Publicité, Bruxelles. 8000

On dem. agents offrant des gar. sér. et honorabilité et de capacité à la CAISSE PATRONALE, Cie d'ass. accid., vie, incendie et risq. hypoth. 57, rue de la Régence, Bruxelles. 7988

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Ateliers de Construction de Bracquegnies

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 10 avril 1917, à 5 heures (h. c.), dans les bureaux du siège social à Bracquegnies.

Ordre du Jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des Commissaires ;
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1916 ;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et aux Commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Pour être admis à cette assemblée, les actionnaires sont tenus : 1° de faire connaître au Conseil d'Administration, au plus tard le 5 avril prochain, la quantité de leurs actions en indiquant les numéros de celles-ci ; 2° d'être munis, le jour de l'assemblée, de leurs actions de capital.

Le mandataire d'un ou plusieurs actionnaires devra produire ses pouvoirs avant l'assemblée. 7835

Savons de toilette — *Grand choix de savons fins en magasin* — **Oscar Préaux**, 14, r. Desandrouins Charler. — GROS (Ville-Basse) DEMI-GROS

Les Rasoirs — Marque H. BUSS & Co, NEW-YORK 6381 — de qualité incomparable sont arrivés — O. PRÉAUX, 14, r. Desandrouin, Charleroi (V.B.)



ATTENTION ! ! !

Disponibles : Très Intéressant ! ! ! **Disponibles :**

15.000 Kg. Savon mou blanc Sans rival

Extra Mousseux — **Garanti sans acide**

350 Caisses SAVON « LA GLOIRE » Genre Sunlight

40 Caisses SAVON SUÉDOIS extra fin, pour ménage et toilette - - -

75 Caisses SAVON en poudre ◁▷ 650 douzaines Savon de Toilette

Livraison avec autorisation de la Centrale des Huiles pour toute destination et endéans les 3 jours

Comptoir Central d'Alimentation

CHARLEROI : 3, rue de Montigny — BRUXELLES : 20, place du Samedi

Bureaux ouverts de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. le lundi de 2 à 5 h.

Lampe-Wotan

à remplissage gazeux



Lampes Wotan „G" 25 à 100 Watts

Se distinguent par leur lumière blanche et superbe.
Une Lampe Wotan „G" remplacera avantageusement plusieurs lampes normales.
Proportionnellement à la consommation la plus réduite elles réalisent le maximum de vitalité.

Insister pour recevoir la Wotan „G" - Refuser toute lampe soi disant pareille
En vente chez tous les électriciens

MOUTARDE

Extra, garantie pure, en vracs, pots et verres — *Prix très avantageux*

Comptoir Central d'Alimentation 3, rue de Montigny — CHARLEROI — 7774

Bureaux à Bruxelles : 20, place du Samedi

Docteur -- POLET

Spécialiste desmaladies de la peau
Eczémas, démangeaisons, boutons, rougeurs, maladies de la barbe, chutes des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulcères, etc., etc.
MALADIES DE L'ESTOMAC — RAYONS X
CHARLEROI, 3, rue de Monugmes.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

Papiers **Sachets** **Cartons**

et tous articles pour emballages

Florian Bolle

16, rue Desandrouin 7984 Charleroi

Mme David Beaufays

STOPPEUSE
Evacuée de St-Quentin

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle continue son commerce comme par le passé, à des prix très modérés

38, rue des Piges, Dampremy

Pour les annonces de La Louvière et du Centre on peut s'adresser place des Martyrs, 18, La Louvière.

Le Docteur

L. de Ponthière

Spécialiste, à Charleroi

Reçoit provisoiremen , rue de Loverval, 40, à Châtelet, le lundi, mercredi et vendredi, de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. — 7169

Impuissance

Pilules Régénératrices

Au sens génital, effet certain et inoffensif. Prix : 5 fr. Envoi discret contre mandat. 6322
Pharmacie Moderne, 65, rue Antoine-Dansaert, (Rayon 201). Bruxelles-Bourse.

Fournitures pour la

PHOTO

pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE 66a
G. PONS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX COURANT

Avis aux Brasseurs - - - Occasion

Appareils pr mise en bouteille
en bon état — bon marché
Adressez-vous à **Osc. Volral**
Rue de l'Usine, 53, Couillet 6932

Sels comestibles

ET INDUSTRIELS
—— Arrivages réguliers par bateaux. ——
Dépôts : Bruxelles, Liège, Tournai, Gand
Maison J. G. Damman senior
84-90, Quai de Marienont, Ruxelles 5084

Savon de toilette

à liquider avec freigabe
9 f. 50 à 10 f. la douz.
Exhibition sur demande 7999
BERNARD, 79, rue Van Artevelde, Bruxelles

Caisse Enregistreuse

Occasion - à vendre. Ecr. B.P. bur. journal 7941

Goudron Végétal

Prix sans concurrence
Produit remplaçant le Goudron minéral dans tous ses usages.

Usines Louis Yernaux

LODELINSART-OUEST (Station) 7906

PRODUITS SOMMER PARIS

POUDRE DE RIZ SOMMER

La *Poudre de Riz Sommer* joint à une extrême fraîcheur, un pouvoir adhérent parfait.
Impalpable et invisible, elle dégage un parfum subtil et exquis, dont l'enivrant Bouquet, choisi d'un goût très sûr, se disséminé, persistant, dans le sillage de ses grâcieuses Fidèles.
En combinant harmonieusement l'application de notre *Neige Sommer* si justement appréciée, elle a conquis d'emblée la haute faveur de nos grandes élégantes.
En vente dans toutes les parfumeries et pharmacies

C. PESTIAUX, Editeur, Charleroi.